
**Revêtements de sol résilients ou
textiles — Détermination de la longueur
des bords, de la rectitude des arêtes et
de l'équerrage des dalles**

*Resilient and textile floor-coverings — Determination of side length,
edge straightness and squareness of tiles*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 24342:2007

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/97c8886d-1f69-4f78-a144-dcf7ed6fedba/iso-24342-2007>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 24342:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/97c8886d-1f69-4f78-a144-dcf7ed6fedba/iso-24342-2007)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/97c8886d-1f69-4f78-a144-dcf7ed6fedba/iso-24342-2007>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2007

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
1 Domaine d'application	1
2 Termes et définitions	1
3 Principe	2
4 Appareillage	2
5 Échantillonnage et choix des éprouvettes	7
6 Atmosphère de conditionnement et d'essai	7
7 Mode opératoire	7
7.1 Généralités	7
7.2 Longueur des bords	7
7.2.1 Méthode du comparateur	7
7.2.2 Méthode des comparateurs mobiles	7
7.2.3 Méthode du pied à coulisse	8
7.3 Équerrage	8
7.3.1 Méthode des cales d'épaisseur	8
7.3.2 Méthode des comparateurs mobiles	8
7.4 Rectitude	8
7.4.1 Méthode des cales d'épaisseur	8
7.4.2 Méthode des comparateurs mobiles	8
8 Calcul et expression des résultats	8
8.1 Pour l'appareillage à cales d'épaisseur	8
8.1.1 Longueur des bords	8
8.1.2 Équerrage	8
8.1.3 Rectitude	8
8.2 Pour l'appareillage à comparateurs mobiles	9
8.3 Pour l'appareillage à pied à coulisse	9
9 Déclaration relative à la fidélité	9
10 Rapport d'essai	9
Bibliographie.....	11

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 24342 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 219, *Revêtements de sol*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 24342:2006), dont elle constitue une révision mineure, en vue d'étendre le domaine d'application aux revêtements de sol textiles. Elle annule et remplace aussi l'ISO 13747:1999.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/97c8886d-1f69-4f78-a144-dcf7ed6fedba/iso-24342-2007>

Revêtements de sol résilients ou textiles — Détermination de la longueur des bords, de la rectitude des arêtes et de l'équerrage des dalles

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie des méthodes de détermination de la longueur des bords, de la rectitude des arêtes et de l'équerrage des dalles pour revêtements de sol résilients ou textiles.

La longueur des bords, la rectitude des arêtes et l'équerrage des dalles pour revêtements de sol résilients ou textiles sont des critères de performance importants qui, s'ils ne sont pas respectés, donnent aux revêtements installés un aspect inacceptable. Le mauvais alignement des dalles donne des joints disgracieux et des coins qui s'assemblent mal.

2 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

2.1

équerrage

mesure de l'écart par rapport à 90° à chaque angle de la dalle

Voir Figure 1.

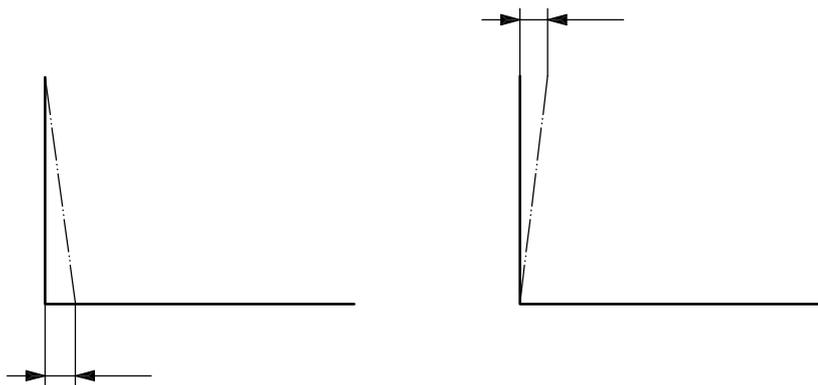


Figure 1 — Équerrage

2.2

rectitude

propriété d'une arête dont la caractéristique est d'être droite et sans incurvation

Voir Figure 2.

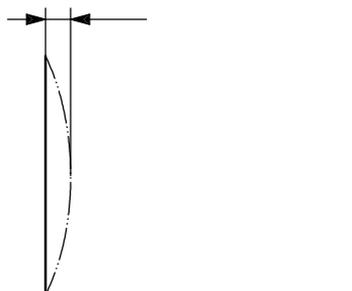


Figure 2 — Rectitude des arêtes

2.3 dalle

type de revêtement de sol résilient ou textile de forme déterminée, destiné à être utilisé de façon modulaire

NOTE Les dalles sont généralement carrées, mais elles peuvent être également rectangulaires, par exemple sous forme de «lames», «panneaux».

3 Principe

Les dimensions planes d'une dalle sont mesurées à l'aide d'une méthode par contact en des emplacements définis pour chaque sens. Pour évaluer l'équerrage, chaque coin d'une dalle à angles droits est disposé dans le dièdre d'une équerre de précision, et l'écart maximal entre la branche de l'équerre et l'arête correspondante de la dalle est mesuré. L'écart maximal entre la branche et l'arête est mesuré en des points définis le long de l'arête pour évaluer la rectitude.

ISO 24342:2007

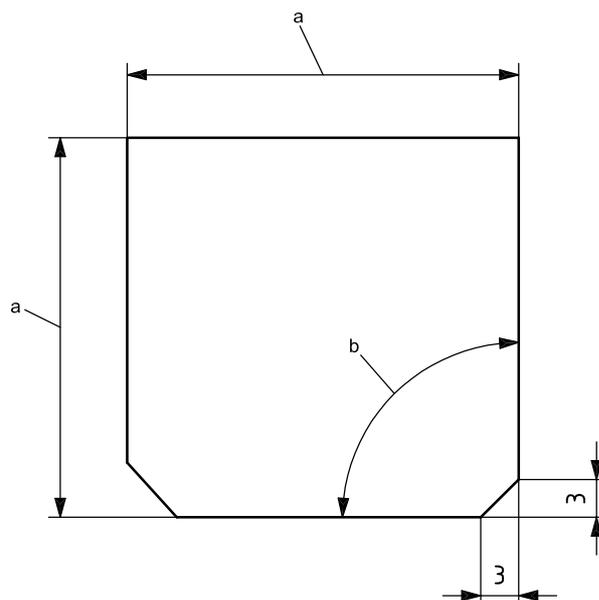
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/97c8886d-1f69-4f78-a144-dcf7ed6fedba/iso-24342-2007>

4 Appareillage

4.1 **Plaque de référence** (plaque d'étalonnage), fabriquée aux dimensions cibles de la dalle à fabriquer.

La longueur et la largeur de la plaque de référence doivent être, à $\pm 0,02$ mm, égales aux dimensions spécifiées des dalles de revêtements de sol résilients ou textiles. Cette plaque doit avoir au moins deux côtés qui sont perpendiculaires à $\pm 0,000\ 05$ rad ($0,003^\circ$) l'un par rapport à l'autre, et qui sont utilisés pour régler à zéro le comparateur d'équerrage (voir Figure 3).

Dimensions en millimètres



- a Dimension cible de la dalle $\pm 0,02$ mm.
 b $1,570\ 80$ rad $\pm 0,000\ 05$ rad.

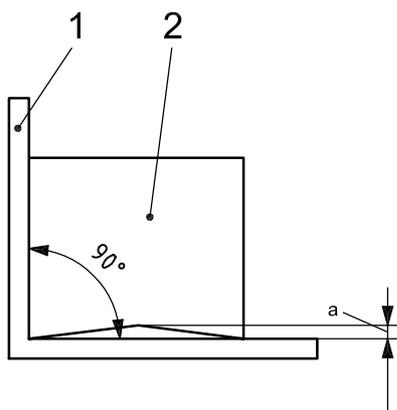
Figure 3 — Plaque de référence
 (standards.iteh.ai)

4.2 Plaque en métal ou en verre rigide, carrée et finie, dont les dimensions sont inférieures de 5 mm à 10 mm à celles de la dalle, pour la méthode utilisant les cales d'épaisseur.

La masse surfacique de la plaque doit être d'environ 20 kg/m^2 .

4.3 Appareillage à plaque de base plane, pour le mesurage de la rectitude et de l'équerrage des revêtements de sol.

Cet appareil doit être un dispositif en acier en forme de «L», du type représenté aux Figures 4 et 5, avec un angle de $1,570\ 80$ rad (90°) $\pm 0,000\ 05$ rad ($0,003^\circ$), dont les deux bandes de référence sont plus longues que la plus grande dimension des dalles. Pour le mesurage de la longueur des bords, un comparateur est également disposé sur la plaque de base plane conformément à la Figure 6.



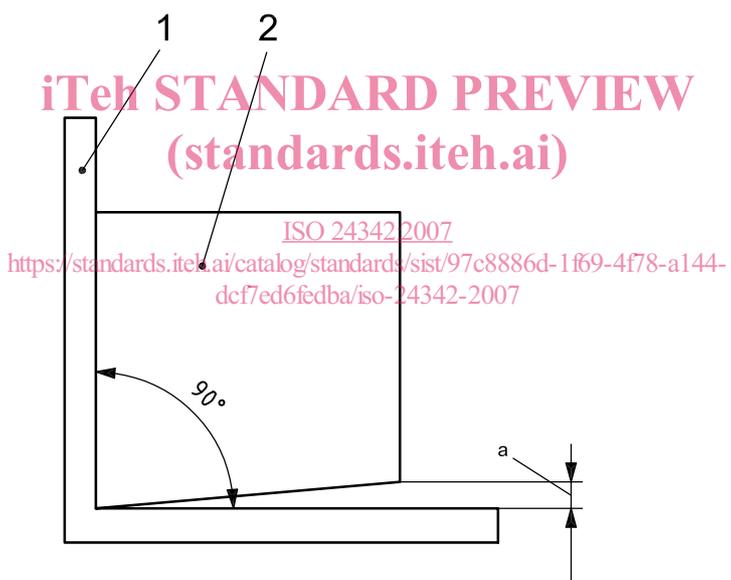
Légende

1 instrument de mesure

2 dalle

^a Longueur maximale de l'écart.

Figure 4 — Appareillage et position de la dalle pour le mesurage de la rectitude



Légende

1 instrument de mesure

2 dalle

^a Écart d'équerrage.

Figure 5 — Appareillage et position de la dalle pour le mesurage de l'équerrage

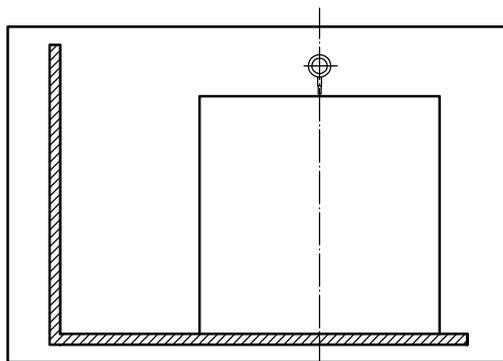


Figure 6 — Appareillage pour le mesurage de la longueur des bords

4.4 Comparateur et/ou pied à coulisse, capable de mesurer la longueur des dalles jusqu'à un maximum de 610 mm.

Un comparateur, un pied à coulisse ou un dispositif équivalent d'une exactitude de 0,05 mm ou un jeu de cales d'épaisseur par échelons de 0,05 mm pouvant être facilement introduites en tout point entre le dispositif en acier en «L» et l'arête de la dalle.

4.5 Appareillage à comparateurs mobiles, comprenant deux bandes index fixes conformément à la Figure 7.

iTeh STANDARD PREVIEW

Une bande index horizontale doit être montée à l'intérieur de la plaque de base, parallèlement à l'arête inférieure. Sa longueur doit être supérieure de $38 \text{ mm} \pm 3 \text{ mm}$ à celle de la dalle soumise à l'essai et son épaisseur doit être au moins égale au double de celle de la dalle la plus épaisse à soumettre à l'essai. Une deuxième bande index doit être montée à $1,57080 \text{ rad} (90^\circ) \pm 0,00005 \text{ rad} (0,003^\circ)$ de la bande index horizontale. L'extrémité inférieure de cette bande index doit se situer à $3,1 \text{ mm} \pm 0,25 \text{ mm}$ au-dessus de l'extrémité de droite de la bande index horizontale, et elle est utilisée pour repérer un coin de la dalle échantillon. La longueur maximale de la deuxième bande index doit être de 10 mm.

Les quatre comparateurs sont montés afin de permettre le mesurage de la longueur des bords de différentes dalles: les deux comparateurs d'angle et le comparateur d'équerrage étant situés à environ 10 % du coin de l'arête de la dalle et le comparateur central étant situé dans les 10 % centraux de l'arête de la dalle. Les comparateurs peuvent afficher les valeurs de mesure par voie électrique ou mécanique, mais ils doivent être gradués pour lire à 0,02 mm près et avoir une course de la tige supérieure à 6 mm. Le palpeur de la tige du comparateur doit être plat, de diamètre compris entre 12,7 mm et 19,1 mm et il doit exercer une force totale inférieure ou égale à 1,0 N. Les comparateurs doivent être positionnés de manière sûre de façon que, lorsque la plaque de référence est en place, le palpeur se trouve à environ 50 % de sa course totale.